

Jean-Luc JESSEL
Président FTI 67

De : FEDERATION NATIONALE FNTI <federationnationale.fnti@gmail.com>
À : FNTI <federationnationale.fnti@gmail.com>
Sujet : Taxis / UBER - Informations procédure // ENVOI N° 7
Date : 15/01/2024 09:01:31 Europe/Paris

Chers Présidents, Chers Collègues,

Dernières informations relatives à notre procédure contre Uber

TAXIS / UBER : Informations procédure

Mesdames, Messieurs,

Chers taxis,

Un mot, simplement pour vous indiquer que nous avons pris le temps, comme vous, de digérer cette décision qui nous apparaît scandaleuse rendue par le Tribunal de Commerce de Paris.

Nous avons consulté les 5 professeurs de droit les plus prestigieux, et tous, sans exception, nous ont indiqué que l'appel devrait tourner en notre faveur.

Nous allons formaliser ces jours-ci une déclaration d'appel, et repartir au combat jusqu'à ce que justice soit faite. La convention d'honoraire initiale vaudra naturellement pour l'appel, et il n'y aura pas d'autre honoraires à régler.

Nous vous aviserons du calendrier estimatif dès qu'il sera défini.

Nous restons à votre disposition, bien entendu, et convaincu que la justice finira par l'emporter.

Vos fidèles avocats.

BRUZZO DUBUCQ

Bien Cordialement

SENBEL
AHMED

PRÉSIDENT
FNTI NATIONALE

Des Taxis au service des
Taxis



☎ 04 72 33 67 67
✉ FEDERATIONNATIONALE.FNTI@GMAIL.COM
🌐 WWW.FNTI-NATIONALE.COM
📍 139 rue Baraban 69003 Lyon